

Compte rendu

3ème Comité d'orientation Tenu à la Tour du Valat, Arles, le 27 septembre 2012



Programme de la journée :

- * **9h45-10h00:** Introduction du Comor - Laurent Neyer (directeur adjoint DREAL PACA) et Jean Jalbert (directeur général Tour du Valat)

- * **10h00-11h45: Présentations**
 - * Le réseau des Pôles-relais Zones Humides (Pierre Caessteker, Onema)
 - * La stratégie du Pôle lagunes et ses actions au regard des Comor 2009 et 2010 (équipe Pôle lagunes)

- * **12h-15h00:** 3 Ateliers correspondant aux principaux objectifs du programme : 1/ Partager les connaissances, 2/ Animer un réseau d'échange, 3/Sensibiliser (pause déjeuner)

- * **15h30-16h30 :** Synthèse des ateliers par les rapporteurs et propositions d'axes de travail pour 2013/2014

Annexes :

- Annexe 1 – liste des participants et excusés**
 - Annexe 2 – synthèse des actions du Pôle lagunes 2011/2012**
 - Annexe 3 – termes de référence du Comor**
-

www.pole-lagunes.org

Introduction de la journée :

Laurent Neyer, directeur régional adjoint à la DREAL PACA introduit la journée en tant que représentant du président du Comité d'orientation (M. Laurent Roy, directeur DREAL PACA), il remercie les organisateurs, les participants (cf. [annexe 1](#)) venus nombreux échanger, se rencontrer, pour œuvrer ensemble vers une meilleure protection des milieux lagunaires.

Après avoir rappelé le contexte de création des Pôles-relais zones humides (PRZH) en 2001 suite au 1^{er} plan national d'action en faveur des ZH, leurs missions communes, leur coordination par l'Onema, Laurent Neyer souligne la spécificité du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, son caractère interrégional sur les 3 régions méditerranéennes françaises, avec un ancrage territorial fort grâce aux 3 structures relais en régions pour créer des liens privilégiés, au plus près du terrain.

Ce 3^{ème} Comité d'orientation a aujourd'hui une fréquence bisannuelle et réunit les divers acteurs des lagunes, institutionnels, gestionnaires, scientifiques (cf. [annexe 3](#)) pour échanger et produire des recommandations afin d'orienter les actions du Pôle lagunes. Le Comité de pilotage, composé des financeurs principaux et des 3 structures porteuses, se réunit quant à lui 3 fois par an et définit les actions de manière plus opérationnelle.

Aujourd'hui, le nouveau plan national d'action en faveur des ZH 2010-2012 réaffirme le rôle des PRZH par une de ses orientations (n°24) qui prévoit de 'bâtir des passerelles entre scientifiques, décideurs et usagers'. Par ailleurs, une valorisation des actions des PRZH est en cours de réflexion au MEDDE avec la mise en place d'un label national en 2013 reconnaissant leur compétence particulière et leur capacité de diffusion et d'échange de connaissance, incitant les autres parties prenantes à établir des partenariats privilégiés avec eux sur ces actions.

Il est également rappelé combien les zones humides, écosystèmes précieux qui fournissent le plus de ressources pour le développement et la subsistance de l'humanité, continuent d'être fragilisées, dégradées. Il est donc indispensable de poursuivre l'action au niveau local, pour être plus efficaces dans leur préservation.

Jean Jalbert, directeur général de la Tour du Valat, ajoute que le Pôle lagunes est un dispositif d'interface, souple, un passeur, un catalyseur, qui a vocation à créer des passerelles entre acteurs, au plus près du terrain. 10 ans après sa mise en place, le Pôle lagunes a su trouver sa niche et remplit sa mission d'espace interstitiel, jamais en compétition ou redondant avec d'autres dispositifs. Son ancrage territorial fort lui a permis de surmonter les difficultés quand, il y a quelques années, malgré un flottement en termes de portage politique de la thématique des ZH et de la place des PRZH, le Pôle lagunes a su poursuivre son action, grâce au soutien sans faille de ses financeurs et des acteurs de terrain.

Les 2 premiers Comor ont largement alimenté, souvent avec succès, le programme d'action du Pôle lagunes, comme l'a montré la synthèse des actions diffusée avant la réunion (cf. [annexe 2](#)). Cette journée devrait permettre de poursuivre ce travail d'orientation, pour que le Pôle lagunes soit toujours plus efficace et pertinent, à la fois dans son travail de relais auprès des divers acteurs locaux et entre le niveau local et le national.

L'autre enjeu actuel de taille est de poursuivre l'effort pour mieux ancrer les PRZH dans une politique nationale, notamment avec le projet de labellisation en cours. Jean Jalbert termine en remerciant de leur présence Emmanuel Thiry qui pilote le plan d'action ZH au MEDDE et Thierry Lavoux en charge d'une mission d'inspection de ce plan d'action pour en tirer un bilan et proposer des orientations pour le futur.

Présentations :

* Le réseau des Pôles-relais Zones Humides (Pierre Caessteker, Onema)

Cf. diaporama :

www.pole-lagunes.org/ftp/COMOR/2012/Comor_PRZH_PC.pdf

Pierre Caessteker, chargé de mission ZH à l'Onema, coordinateur des PRZH, présente le travail des PRZH depuis que l'Onema s'est vu confier leur coordination pour le compte de l'Etat en 2009. Aujourd'hui, cinq PRZH sont engagés pour une gestion plus efficace des ZH et partagent des objectifs similaires. Impliqués dans les portails nationaux 'ZH' (actualités, fiches retour d'expérience) et 'les documents techniques sur l'eau' (alimentation du portail par leurs bases de données à venir fin 2012), ils coordonnent avec succès la Journée mondiale des ZH, disposent d'outils de diffusion de l'information (sites Internet, lettres électroniques, BD documentaires) de contenu et de graphisme harmonisés, travaillent sur leur communication. Le bilan de leur action 2009-2012 est positif, avec l'acquisition d'une image nationale, la consolidation d'outils plus performants et complémentaires, un réseau inter-pôles dynamique.

* La stratégie du Pôle lagunes et ses actions au regard des Comor 2009 et 2010 (équipe Pôle lagunes : Tour du Valat, CEN L-R, OEC)

Cf. diaporama :

www.pole-lagunes.org/ftp/COMOR/2012/Comor_27sept2012_VF.pdf

Virginie Mauclert, coordinatrice du programme, présente en préalable l'équipe du Pôle lagunes composée de 5 personnes réparties dans les 3 structures, représentant 3,7 ETP. Le budget 2012 est à la fois le budget le plus important (360 k€) depuis la mise en place du programme et qui réunit le plus de financeurs : Onema, Agence de l'eau RM&C, Feder PACA pour plus de la moitié du budget, les 3 structures du Pôle lagunes (18%), les DREAL des 3 régions (12%), les régions LR et PACA (12%), les CG 13 et 34 (5%), un mécénat privé (ACCOR, moins de 1%) et un partenariat ponctuel avec le laboratoire Ecosym (1%).

La stratégie du Pôle lagunes est ensuite exposée schématiquement pour les 3 grands objectifs qui correspondent aux 3 thématiques des ateliers, rappelant l'hypothèse principale: informer les divers acteurs, échanger sur les bonnes pratiques de gestion/restauration, sensibiliser les acteurs clefs, ces diverses actions permettent une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires, de meilleures pratiques de gestion sur le terrain pour, *in fine*, participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes. Il est proposé que les recommandations du Comor s'inscrivent dans ce cadre, avec un caractère opérationnel pour changer les pratiques et faire évoluer positivement la situation des milieux lagunaires.

L'équipe du Pôle lagunes (Nathalie Chokier, Nathalie Barré, Sonia Bertrand, Gwenaëlle Baldovini) poursuit la présentation en détaillant pour chacun des 3 grands objectifs du programme, les actions du Pôle lagunes 2011/2012 au regard des Comor précédents.

Enfin, il est rappelé que les lagunes méditerranéennes, de par leur situation en interface entre terre et mer, à l'aval des bassins versants, continuent de subir des pressions importantes, il est donc indispensable de poursuivre les efforts engagés, et de bâtir un programme d'action du Pôle lagunes toujours plus efficace, en lien avec les besoins des acteurs concernés.

Recommandations du Comor pour les 3 grands objectifs du Pôle lagunes :

1/ Partager les connaissances, 2/ Animer un réseau d'échange, 3/Sensibiliser

Avant de poursuivre en ateliers, une remarque est formulée sur la nécessité que la stratégie du Pôle lagunes ne prêche plus seulement 'les convertis', mais cible également les acteurs qui restent à convaincre : ceux qui soit manquent d'information sur les ZH, soit restent dans le déni en considérant les ZH comme entrave à l'aménagement du territoire par rapport à un enjeu économique, avec à la clef des destructions de ZH.

Convaincre ces acteurs de l'aménagement du territoire apparaît dorénavant prioritaire, en s'appuyant sur des informations scientifiques valorisant les ZH, leur utilité, ce que coûte leur destruction (en terme quantitatif et qualitatif), la réglementation associée et la priorité de d'abord 'éviter, réduire, puis compenser' au regard des enjeux du territoire. Un tel travail est engagé par le Pôle lagunes région Corse au travers d'un atlas des ZH à destination des élus, en collaboration avec la DREAL et les DDTM. Un vademecum des bonnes pratiques de travaux en ZH fait par le Pôle lagunes en 2011 est également disponible, qu'il conviendrait de mieux diffuser et d'accompagner pour que ces acteurs cibles s'en emparent davantage.

Un manque spécifique est également soulevé en terme de mise en réseau des acteurs chargés de la mission de police de l'environnement sur les secteurs littoraux. Ces acteurs nombreux (DREAL, DDTM, structures de gestion, gardes du littoral, affaires maritimes, ONF, ONCFS...) se connaissent peu et interviennent sur des territoires vastes dont ils ne partagent pas forcément les enjeux écologiques. Il conviendrait de favoriser leur mise en réseau (mission des DREAL), s'appuyer d'avantage sur les acteurs de terrain au quotidien comme les gardes du littoral, les MISEN en cours de mise en place au niveau départemental par les DDT pour articuler les différentes polices de l'environnement.

Atelier 1/ Partager les connaissances : les outils du Pôle lagunes (site Internet, Lettre des lagunes, bases de données, publications) pour informer et recueillir l'information des lagunes.

=> Comment optimiser ces outils pour mutualiser l'information auprès de tous les acteurs potentiels?

Les recommandations rapportées par Pierre Caessteker à l'issue de l'atelier 1 sont les suivantes :

En préambule, cet atelier a souligné le besoin de réfléchir aux acteurs cibles de la diffusion de l'information et à la meilleure manière de leur faire parvenir l'information et de les rallier à la cause des ZH. Les acteurs jugés comme prioritaires par l'atelier sont les élus, décideurs, maîtres d'ouvrage. Pour toucher un public d'élus a priori moins sensible aux écrits techniques classiques, plusieurs propositions sont faites :

- Cibler les messages (synthèses en lien avec l'actualité, informations réglementaires, innovations), passer par les réseaux d'élus au niveau national (association des maires de France) ou les structures de formation (CNFPT), les médias qui leur sont destinés (Gazette des communes, Moniteur), les instances (conseil maritime de façade, SAGE).
- Passer par des acteurs relais : fournir aux gestionnaires la matière nécessaire pour qu'ils se tournent ensuite vers leurs élus, passer par les réseaux d'acteurs de la société civile qui peuvent à leur tour mobiliser leurs élus.

Diffusion de l'information via le site web et lettre électronique

- Communiquer de manière plus ciblée et personnalisée. L'information diffusée pourrait être adaptée ou catégorisée selon les thématiques et sujets qui intéressent chaque type

d'abonné : possibilité d'une lettre 'à tiroir', ancrages ou flux RSS thématiques, catégorisation des informations diffusées.

- Valoriser certaines informations par des zooms-synthèses (base documentaire, synthèses de documents).
- Diversifier les cibles de la lettre électronique pour sensibiliser un public plus large: réseaux associatifs (LPO, Kite-surfer, voile, sport nature, etc.), ou d'autres réseaux (CNRS, INRA, ...).
- Augmenter les contributions volontaires des membres du réseau d'acteurs à la Lettre des lagunes: faciliter la rédaction par des renvois vers des écrits existants afin que l'auteur n'ait pas à réadapter entièrement un texte spécifiquement pour la newsletter (principal frein évoqué), poursuivre l'envoi de l'appel à contribution et la date limite de soumission et solliciter plus largement l'ensemble du réseau pour contribuer.

Base de données bibliographiques

- Pour rendre la page d'accueil plus attractive, mettre en lumière certains documents par des zooms : interviews de scientifiques ou d'auteurs de publications, liens avec l'actualité...
- Développer la communication sur cet outil en mettant l'accent sur l'intérêt de l'espace privé (DSI, dossiers thématiques).
- Améliorer la recherche par mots clefs pas toujours intuitive.

Synthèses / produits

- Faire du 'buzz' autour des lagunes en profitant de l'actualité nationale ou régionale : faire des Zooms - Synthèses de liens hypertextes ou de documents de référence sur des sujets que le Pôle pourrait distiller au fil du temps en fonction de l'actualité (ex : OGM→riziculture, inondations => gestion des eaux pluviales et usées)
- Réaliser des synthèses (édito, liens internet) sur : l'aménagement du territoire (relation ZH et PLU, SCOT, SAGE), le 10^{ème} programme des Agences de l'eau, les jurisprudences... et/ou avec des entrées ludiques (ex : art culinaire sur les lagunes)
- Mettre à disposition des acteurs des supports de présentation des lagunes (type PowerPoint) pour différents types de publics (+ généraliste ou adapté aux différentes cibles...), par exemple au sein des commissions des sites/carrières.
- Mettre à disposition sur demande des photos/vues aériennes (cf. outil Medobs de l'AE RM&C).

BD Annuaire

- Organiser les contacts par entités géographiques (départements)
- Mettre en place des mots clefs associés aux contacts pour favoriser le référencement par les moteurs de recherche.

Atelier 2/ Animer un réseau d'échange : mutualiser les bonnes pratiques de gestion et de restauration (formations, journées d'échange, FIL MED, appui au montage de projets...)

=> Comment améliorer cette animation pour entraîner de véritables changements de pratiques?

Le Pôle lagunes est identifié comme un réseau d'acteurs des lagunes (plus particulièrement de gestionnaires au travers du FIL MED) mais aussi comme un réseau de réseaux, par exemple pour préparer des journées d'échange où plusieurs types d'acteurs se réunissent autour d'un sujet commun. Globalement, il est bien identifié à l'échelle des territoires comme structure relais de terrain et d'appui, il sait être un bon porte-voix à l'échelle interrégionale et nationale. Les

acteurs semblent globalement satisfaits des opérations mises en œuvre (formations, journées d'échanges, appui dans les projets).

Cependant, le besoin de gagner en lisibilité est identifié, ainsi que de tenir compte dans sa stratégie à la fois des spécificités locales et des politiques nationales et régionales. Les recommandations rapportées par Marie-Luce Castelli (OEC) à l'issue de l'atelier 2 sont les suivantes:

Le réseau comme outil d'aide à la décision

- Tenir compte des demandes émanant du contexte local avec ses caractéristiques propres, tout en les mettant en cohérence avec les politiques nationales et régionales afin de prioriser les actions à mettre en place.
- Assurer une lisibilité de l'action du Pôle lagunes dans la gestion des zones humides, mieux le positionner par rapport aux réseaux existants sur les espaces naturels protégés ou milieux aquatiques, le Pôle lagunes pouvant assurer du liant et de la cohérence à l'interface de ces différents réseaux. Réfléchir à son positionnement stratégique.
- Aider les acteurs à se réapproprier l'information (BD...), trouver des outils de vulgarisation à destination des gestionnaires, élus, collectivités locales et territoriales : comment vulgariser l'information, la mettre à portée de tous et notamment des moins convaincus,
- Structurer le réseau ascendant/descendant : améliorer l'interface entre le politique et l'opérationnel.

Perfectionner l'animation de réseau

Forum Interrégional des Lagunes méditerranéennes (FIL MED) : les gestionnaires constatent que ce réseau a plusieurs résultats, puisqu'il sert : pour le suivi physico-chimique des milieux lagunaires, pour la gestion du milieu, pour partager une même culture et des données entre gestionnaires, pour susciter des discussions avec les usagers (acteurs socio-professionnels) et les élus, pour discuter d'autres thématiques sur les lagunes.

Les recommandations qui sont faites :

- Améliorer l'appropriation des données pour que les gestionnaires de lagunes le perçoivent davantage comme une plus-value pour expliquer les spécificités de leurs sites.
- Impliquer les gestionnaires dans l'animation de réseau : initier une dynamique en formant des sous-groupes de travail avec les gestionnaires sur des thématiques identifiées en fonction des besoins locaux, partager entre gestionnaires les savoir-faire et les faire-savoir (transfert de communication). Un gestionnaire serait référent et pourrait co-animer avec l'équipe du Pôle lagunes un sous-groupe sur un sujet précis.
- Poursuivre les formations en s'appuyant sur les besoins spécifiques des gestionnaires.
- Positionner davantage le Pôle lagunes de façon plus stratégique par rapport aux publics cibles identifiés, pour éviter un éparpillement dans ses diverses missions vu les nombreuses sollicitations. Adapter ses actions (méthodes, outils) en fonction des différents publics impliqués pour parvenir à des pratiques plus respectueuses des lagunes.
- Mettre en place des journées d'échanges ouvertes à de nouveaux publics pour convaincre les moins acquis à la cause des ZH.
- Appuyer les gestionnaires sur le volet réglementation en vigueur sur les milieux lagunaires, pour que leurs activités soient mieux acceptées par les usagers.

Le Pôle lagunes à l'interface de la recherche et la gestion

La dimension « lien avec les scientifiques » est jugée comme une vraie plus-value par rapport à d'autres réseaux. Dans le cadre de la plateforme gestion-recherche nouvellement initiée, les recommandations sont les suivantes :

- Mettre en place une stratégie d'émergence de projets : être à l'écoute du monde scientifique (innovations et technicité) et des besoins des gestionnaires des ZH, permettre à ces acteurs de mieux communiquer pour envisager de monter des projets conjoints.
- Conserver également la possibilité pour le Pôle lagunes de répondre en direct à des appels à projets pour susciter de nouvelles dynamiques sur les territoires.
- Mieux identifier les acteurs qui font aujourd'hui du lien entre la gestion et la recherche, les lacunes éventuelles, pour mieux positionner le Pôle lagunes suivant les thématiques formulées par les gestionnaires. Une cartographie des acteurs de la gestion/recherche pourrait à terme illustrer cette étude.
- Intégrer dans cette plateforme les sciences-sociales dans les problématiques de gestion par rapport aux nouveaux usages, aux nouveaux enjeux pour mieux comprendre qui sont les usagers, leur impact sur le milieu naturel.
- Etre un appui aux gestionnaires pour la restitution vulgarisée de travaux scientifiques réalisés sur les lagunes et à destination de leurs élus.
- Poursuivre le transfert de connaissance auprès des étudiants des formations universitaires ou écoles d'ingénieurs sur les problématiques de gestion rencontrées.

Atelier 3/ Sensibiliser autour d'actions phares sur les enjeux des lagunes pour susciter davantage d'initiatives favorables.

=> Comment améliorer la sensibilisation du grand public, des scolaires, des élus pour qu'ils se sentent davantage concernés par les lagunes et sollicitent de nouvelles initiatives en leur faveur?

Les recommandations rapportées par Laurence Errecade (Agence de l'eau RM&C) et Gwenaëlle Baldovini à l'issue de l'atelier 3 sont les suivantes :

Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Siel, syndicat mixte des étangs littoraux (étangs palavasiens, 34), intervient sur son retour d'expérience après avoir été lauréat de ce prix Pôle lagunes en 2011 au cours du séminaire Ramsar 2011, des mains de la ministre en charge de l'écologie.

Le prix a permis de toucher plus de communes, d'ouvrir le champ des possibles sur d'autres thématiques et sur d'autres territoires qui se sentaient peu concernés au départ. Recevoir ce prix a permis aux élus du Siel d'y voir une réelle image de marque, et l'impact local a été très fort d'autant plus que le Siel a vraiment joué la carte de la valorisation et de la communication autour.

Il faut malgré tout préciser que le contexte dans lequel il a été remis est plus important que le prix en lui-même. La présence de la ministre a permis de toucher un grand nombre d'élus pas forcément attentifs à la thématique environnementale au départ.

Fort de ce constat, les recommandations sont les suivantes :

- Poursuivre le travail sur cet outil de communication à destination des élus. L'associer à une manifestation d'envergure et une personnalité pour la remise du prix afin d'obtenir un impact équivalent à celui de 2011. Cette personnalité pourrait venir d'une autre sphère afin de pouvoir toucher un autre type de public.
- Retenir pour l'édition 2013 la thématique de la culture du fait de « Marseille 2013 », afin de mettre en lumière des approches nouvelles dans les milieux lagunaires.
- Favoriser la création d'un prix 'négatif' qui serait remis en parallèle par une association de protection de l'environnement, pour faire ensuite levier pour un changement de pratique sur un territoire avec l'appui du Pôle lagunes.

Journées mondiales des zones humides (JMZH) et Journées européennes du patrimoine (JEP)

Les deux points ont été abordés conjointement pour leur sensibilisation autour des ZH.

- Continuer de mettre la priorité sur les JMZH et exploiter pleinement cette manifestation qui a cet objectif de sensibilisation autour des ZH, plutôt que de 's'éparpiller' sur de multiples manifestations. Un certain sentiment de dilution des manifestations est rapporté, chaque organisateur travaillant de son côté sur son territoire. En ce sens, mettre en place une manifestation à l'échelle régionale (forum, festival ou autre) organisée de façon concertée avec les différents acteurs concernés permettrait de regrouper les efforts et d'apporter une cohérence régionale à l'évènement.
- Publier le programme papier des JMZH plus tôt dans l'année, afin de permettre une communication plus aisée par les organisateurs.
- Poursuivre le travail sur les JEP qui permet de toucher un public inhabituel et de sortir des sentiers battus, tout en gardant la logique de sensibilisation à la préservation des ZH.
- Réfléchir à des indicateurs de réussite de ces diverses manifestations qui ne soient pas que quantitatifs (nb d'évènements, de participants), mais également qualitatifs.
- Faire davantage de lien entre ZH et aménagement du territoire via des techniques de lecture de paysage ou autre afin de toucher les collectivités et les élus.

Divers

- Poursuivre le travail initié par le Pôle lagunes en 2012 de se faire connaître via les réseaux sociaux.
- Mieux utiliser les nouveaux supports médiatiques en s'appuyant sur un groupe « d'experts » (jeunes, associations de type Surfrider...) afin de créer à terme des microbuzz sur les manifestations autour des ZH littorales.
- Créer des liens entre acteurs de l'environnement et réseaux de l'EEDD pour travailler sur les besoins réels en termes d'outils pédagogiques. Une mallette pédagogique à destination des élus serait la bienvenue.

Conclusion

Jean Jalbert remercie les rapporteurs, le comité, pour ses recommandations riches, les échanges constructifs, qui vont permettre de réfléchir sur les cibles et les actions du Pôle lagunes.

A l'occasion du prochain Comité de pilotage du Pôle lagunes le 16 octobre 2012, l'intégration de ces recommandations dans le programme d'action de 2013 et 2014 sera discutée. Il s'agira de mettre en évidence les priorités parmi l'ensemble des idées abordées lors des 3 ateliers, de voir les moyens nécessaires et disponibles pour mener ces actions et également étudier ce qui est déjà mis en œuvre par ailleurs. Les lignes de force de ce 3^{ème} Comité d'orientation permettront, dans la mesure des moyens alloués, de faire évoluer le plan d'action du Pôle lagunes et d'alimenter la réflexion au niveau national.

L'équipe du Pôle lagunes tient à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires organisateurs de ce 3^{ème} Comité d'orientation, ainsi que les participants venus nombreux. Merci à tous, rendez vous en septembre 2014 !

Le Pôle lagunes remercie l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers :

